



Chancellerie d'État
Office de la communication

Postgasse 68
Case postale
3000 Berne 8
+41 31 633 75 91
communication@be.ch
www.be.ch

Communiqué de presse de la Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement du 8 novembre 2023

Vins bernois : 2023 sera un excellent millésime

Les trois régions viticoles du canton ont bénéficié de conditions météorologiques parfaites depuis le début de la période de végétation. Cela s'est traduit par des vendanges précoces et un rendement supérieur à la moyenne. Après une belle année viticole 2022, le millésime 2023 s'annonce excellent.

En 2023, quelque 1923 tonnes de raisin ont été récoltées sur une superficie de 251 hectares (2022 : 1854 tonnes). Cela représente 3,7 % de plus que l'année précédente et 18 % de plus que la moyenne des dix dernières années. 2023 se place ainsi au troisième rang du classement des dix dernières années. Le gros de la récolte (1743 tonnes) provient de la région du lac de Biemme tandis que la production a atteint 132 tonnes autour du lac de Thoune et 48 tonnes dans les autres régions du canton.

Vendanges précoces, raisin sain et bon rendement

En 2023, les conditions météorologiques ont été extrêmement favorables pour la viticulture, comme l'année précédente. Elles ont été quasiment parfaites dans les trois régions viticoles du canton, avec des températures moyennes élevées, un grand nombre de journées ensoleillées avec des précipitations suffisantes au bon moment et pratiquement pas de grêle. Les raisins sont restés bien sains jusqu'aux vendanges. La sécheresse a neutralisé la redoutable drosophile du cerisier.

Ces facteurs ont eu un effet positif sur la date des vendanges et la teneur en sucre, comme le montrent la précocité des récoltes et la grande qualité des raisins mis en cave. Le cépage le plus précoce (solaris) a ainsi été récolté le 23 août 2023 autour du lac de Thoune et le raisin présentant la densité de moût la plus élevée (132 Oechsle) est un freisamer produit à Gléresse.

Après une année viticole déjà réjouissante en 2022, les amatrices et amateurs de vin peuvent de nouveau s'attendre à un bon millésime. Ce sera la quatrième bonne année en dix ans, après 2022 (1854 tonnes), 2018 (2020 tonnes) et 2016 (1970 tonnes). En 2021, la récolte avait été divisée par deux (974 tonnes) à cause du gel et de la coulure (chute des fleurs ou des jeunes fruits). On voit ainsi que la production de raisin n'est pas seulement le résultat du travail de viticulture, mais qu'elle est aussi largement soumise aux aléas naturels.

Link: [Rapport 2023 sur le contrôle des vendanges \(en allemand\)](#)
[Bericht Weinlesekontrolle_2023.pdf \(inforama.ch\)](#)

Beaucoup de vigneron-encaveurs dans le canton de Berne

Les 251 hectares consacrés à la viticulture dans le canton de Berne sont cultivés par 157 entreprises viticoles. Un grand nombre d'exploitations (71) cultivent leurs raisins et effectuent la vinification dans leurs propres caves, ce qui n'est pas le cas dans les autres cantons.

Note aux rédactions

Pour tout complément d'information, veuillez vous adresser à Jürg Maurer, commissaire viticole, au 031 636 12 95 ou au 079 372 52 25.